

et des Ressources nationales a faite à la Chambre, vendredi dernier, alors qu'il affirmait que ces droits appartenaient au gouvernement fédéral?

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, j'étudie cette question avec intérêt, mais je regrette de ne pas avoir entendu cette déclaration.

[Traduction]

LES SPORTS

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER EN 1968

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heward Graffey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre suppléant une question qui est très urgente à cause de la réunion prochaine du Comité olympique international. J'aimerais demander au premier ministre suppléant si le Canada a encore une chance d'être l'hôte des Jeux olympiques d'hiver de 1968?

L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami m'a donné préavis de cette question et je pensais lui avoir dit que j'étudiais la chose.

M. Graffey: Question supplémentaire. Pendant que le ministre étudie la question, essaierait-il de déterminer pour la Chambre si la France peut ou non obtenir les Jeux olympiques d'hiver de 1968 en raison des problèmes relatifs à la reconnaissance de l'Allemagne orientale?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je doute de cette conclusion; je ferai aussi porter mes recherches sur cet aspect.

M. Graffey: Monsieur l'Orateur, le ministre répondra-t-il à ma question avant l'ajournement de demain ou d'après-demain?

L'hon. M. Martin: Je l'espère, monsieur l'Orateur.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

SERVICE AUX PAYS-BAS DES LAPC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports à la suite de l'article de *Gérald Waring* paru dans le dernier numéro de la revue *Maclean's*. Lorsque le ministre a annoncé une nouvelle politique du Gouvernement en matière de transports aériens le 1^{er} juin, selon laquelle Air-Canada aurait la direction entière des services entre le Canada et le nord et l'est de l'Europe, à la seule exception du service aux

[L'hon. M. Martineau.]

Pays-Bas assuré par les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien, entendait-il par là uniquement le service qui passe par le pôle Nord assuré par ces Lignes vers les Pays-Bas, ou autre chose de plus qu'il n'a dit à cette occasion?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il existe un accord bilatéral avec les Pays-Bas et l'on compte que toute liaison aérienne entre le Canada et les Pays-Bas sera assurée par les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien, tout comme l'on compte que tout service entre le Royaume-Uni et le Canada et entre le Canada et la France sera assuré par Air-Canada. Toute expansion de l'un ou l'autre de ces services sera assurée par la ligne aérienne en question.

M. Knowles: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre ne se rend-il pas compte que si l'on autorise les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien à assurer les liaisons Montréal-Amsterdam, on viole le principe que le gouvernement a établi quant aux droits d'Air-Canada d'assurer le service vers le Nord, l'Ouest et le centre de l'Europe?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je ne me rends compte de rien de tel. J'ai bien précisé dans ma déclaration qu'il s'agit bien ici d'une dérogation à la règle. C'est une exception.

M. Knowles: J'ai une autre question supplémentaire. Comme le ministre prétend que sa déclaration était claire, ne se rend-il pas compte que, par celle-ci, il a induit la Chambre en erreur?

L'hon. M. Pickersgill: Non, pas du tout. Je ne crois pas que mes paroles puissent être ainsi interprétées. Si l'honorable représentant en a tiré une fausse interprétation, je ne puis en être tenu responsable.

M. Knowles: J'ai tiré ma conclusion des paroles mêmes du ministre.

[Français]

LES TRANSPORTS

AU SUJET D'UNE ÉTUDE DES TRANSPORTS TOUCHANT LES PROVINCES ATLANTIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur le président, j'ai une question à poser, mais avant de ce faire, je voudrais signaler à la Chambre que, pour la première fois dans l'histoire, un groupe d'étudiants de vingt écoles secondaires de la Gaspésie sont présents ici, cet après-midi, et assistent aux débats de la Chambre. Je leur souhaite la plus cordiale bienvenue à Ottawa.